Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
013-261302277-20260429-2026-004-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 07/05/2026
Publication : 07/05/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. DE VERNEGUES

Séance du 29 avril 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt-neuf avril à 11H00 le Conseil d'administration, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne REYBAUD.

Présents : Anne REYBAUD - Hélène AGNÈS - Laurent CHAUDRON- Josette DECROIX - Maureen FRACCARO - Emmanuelle MEYNIER - Teresa MONTAGNON - Christine ROULAND - Nicolas SANCHEZ.

Absents avec pouvoir : -

DÉLIBÉRATION N°2026-004 : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

Vu les articles L.2311-1, L.2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits des communes, des départements et des régions ;

Vu l'instruction budgétaire M57 ;

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2026 soumis au vote par chapitre et par nature, avec une présentation fonctionnelle.

Le budget primitif présente les prévisions et autorisations de dépenses et de recettes de l'exercice. Il est composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ADOPTE le Budget Primitif 2026 tel que décrit dans le document annexé et conformément à la présentation synthétique ci-dessous, au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, chacune de ses sections étant équilibrée en dépenses et en recettes.

FONCTIONNEMENT	OPERATIONS DE L'EXERCICE	RESULTATS REPORTES	TOTAL PREVISIONNEL DE L'EXERCICE 2026
DEPENSES	1 060,26 €	0,00 €	1 060,26 €
RECETTES	510,00 €	550,26 €	1 060,26 €
INVESTISSEMENT	OPERATIONS DE L'EXERCICE	RESULTATS REPORTES	TOTAL PREVISIONNEL DE L'EXERCICE 2026
DEPENSES	18,29 €	0,00 €	18,29 €
RECETTES	00,00 €	18,29 €	18,29 €

DONNE pouvoir à la Présidente pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
En Mairie, le 30/04/2026

La secrétaire de séance, Maureen FRACCARO

La Présidente, Anne REYBAUD

CCAS de VERNEGUES (Bouches-du-Rhône)

Publié le : 15/05/2026 09:59 (Europe/Paris)
Collectivité : Vernègues
https://www.vernegues.fr/documents_administratifs/62628